à l'issue de la réunion générale, 55 fr.; Ch. Wattine, 189, rue Winoc-Chocqueel, 5 litres d'huile de table en bouteilles; Hazebergbe, boulevard Dessaix, 50 fr.; Gaernynck, 24, rue Sainte-Barbe, 50 fr. march.; Maes, 56, rue de la Cloche, 150 fr. march.; Decaesmaker, 66, rue de la Cloche, 50 fr. march.; Gruard, 60, rue de la Cloche, 90 fr. march.; Demay et Noseda, 15, rue de la Cloche, 20 fr. march.; Flament, 73, rue de la Cloche, 25 fr. march.; Dermaux, carroleur, rue de la Cloche, 50 fr.; De Wilde, 22, rue Béranger, 30 fr. march.; Renard, 34, rue de la Mackellerie, 25 fr. march.; Lefebvre, 104, rue Claude Bernard, 35 fr. march.; Tissage Trianon, 5, rue du Dr Dupont, 20 fr. march.; veuve Lacomte, 17, rue Dérégnaucourt, 35 fr. march.; Boucher, rue Claude Bernard, 56, 25 fr. march.; Leleu, 2, rue du Fresnoy, 20 fr. march.; Leroucld, 20, rue Vauban (Sa livraison), 80 fr. march.; Leena, 8, rue Vauban (2e don), 120 fr. march.; Lesaffre et Cie, 63, rue Verte, 50 fr. march.; Dr Debuchy, 120, rue de Guisnes, 50 fr.; veuve Fremaux, 209, rue des Piats, jeux de dés et piquet, 160 fr.; G. Durrax, 6, rue de Normandie, jeux de dés et piquet, 235 francs; Vienne-Debay, retordeur, rue du Brun-Pain (de versement), 100 fr.; Charles Six, industriel, rue du Château, 50 fr.; Ecole de la rue Lhomond (le personnel enseignant), 200 francs; Chocolaterie Lacroix, rue des Palmiers, 20 fr., Deedène, 146, rue de Mouvaux, 25 fr. march.; Wante, 30, rue de Mouvaux, 50 fr. march.; Lesaffre, 125, rue de Mouvaux, 42 fr. march.; Florin, 75, rue de Mouvaux, 25 fr. march.; Motte A., 34, rue de Mouvaux, 50 fr. march.; Vanderschelden, 42, rue de Mouvaux, 20 fr. marchandises.

Suite des résultats de la 5e collecte organisée dans les rues de Tourcoing (15e, 46e et 47e listes de souscription):

Rues de l'Epinette, de Bradford, d'Armentières, de Valenciennes, d'Alsace-Lorr., de Mulhouse, 195 fr.; rues du Brun-Pain, Favart, Contour Sainte-Anne, 418 fr.; Quai des Canotiers, Sentier du Cimetière, rues du Labyrinthe, des Palmiers, du Congo (numéros impairs), du Rieu, rues ouvertes sur l'emplacement du Château Vaissier (Lotissement Deconinck), rues de Mouvaux, square Lemaire, 841 fr.; rues Emile Zola, d'Iéna, des Acacias, d'Essling, Vauban, du Fresnoy, des Lilas, du Soudan, Watteau, quai du Fresnoy, 250 fr.; rues de Saint-Quentin, de Méscrou, de Wasquehal, du Dr Dupont, du Presbytère, Dérégnaucourt, 130 fr.; rues Béranger, de Croix, de Constantine, de Limoges, des Villas, de la Mackellerie, 140 fr.; rues Denfer-Rochereau, Claude Bernard, du Général Sarrail, de la Fasserelle, Charcot, 130 fr.; rues Gaspard, de l'Industrie, du Nord, Verte, Pasteur, Condorcet (1re partie), 79 fr. 20; don d'un chômeur, 1 fr.; rues Serpentine, du Sapin-Vert, du Haut-Vinage, du Moulin-Tonton, de l'Epidème, Jules Verne, Erckmann-Chatrian, de Toulouse, de Seclin, d'Hondschoote, Boilly, d'Orchies, 62 fr.; rues de Guisnes, de Renaix, 312 francs; Quai des Mariniers, rues du Bassin-Hubert, des Bleuets, du Faucon, Edgard Quinet, boulevard Descat, rues Diderot, Gounod, Paul Crampel, 317 fr. 50; rues de la Cloche, du Château, Sainte-Barbe, 786 fr. 90; rues du Buis, Chevreul, Abbé Lemire, d'Anzin, 126 francs.

VENTES AUX HALLES. — Prix des marchandises vendues à la criée le 28 mai. — Cerises vendues de 2,75 à 3,25 le kilo; pois verts, 2,60 à 2,70; artichauts, 1,20 le kilo; salades, 4,50 à 10,50 le panier; fruits au sirop, 1,90 à 6 fr. le kilo; camemberts, 0,85 à 1,15 pièce; Brie, 5 à 18 fr.; Pont l'Evêque, 2,10 à 2,20; vieux fromages, 3 à 3,50; Hollande, 10 à 12 fr. le kilo; Port-Salut, 6 à 8,50; Gouda, 4 à 8 fr.; beurre, 13 à 18 fr.; pain d'épices, 5,25; saucisson, 22,25; jambon en boîte, 17 fr. le kilo.

INTERDICTION DE CIRCULATION RUE DE MENIN. — La circulation des véhicules de toutes sortes, y compris motocyclettes et bicyclettes, est interdite rue de Menin, dans la partie comprise entre la place Saint-Jacques et la rue des Poutrains, du 30 mai au 1er juillet, en raison des travaux de démolitions d'immeubles. La circulation sera déviée par les rues des Poutrains et Gustave Delore.

LA CRÉATION D'UNE VOIE FERRÉE, BOULEVARD INDUSTRIEL. — Au arrêté de M. le Préfet du Nord dispose que le projet présenté par la Compagnie du Chemin de fer du Nord, relatif à la création d'une voie mère d'embranchements sur le Boulevard Industriel de Tourcoing entre les gares de Tourcoing et Toureoing-la-France, sera soumis à l'enquête réglementaire.

Les pièces du projet seront déposées du 28 mai au 11 juin inclus, au secrétariat de la Mairie. Du lundi 13 au mercredi 15 juin inclus, un commissaire enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville (bureau du secrétariat) chaque jour, de 14 à 17 h., les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

AMICALES DES ÉCOLES LIBRES DE SAINT-ELOI. — La réunion trimestrielle se tiendra le mardi 7 juin, à 20 heures, dans la salle des fêtes de la rue du Rieu. Une conférence du plus haut intérêt sera donnée par M. l'abbé Bittebière, vicaire et aumônier de l'Amicale Saint-Eloi, sur un grand cardinal : Le Cardinal Mercier.

Avec un réchaud ou cuisinière à Gaz, vous ne paierez que le combustible consommé et vous ne consommerez que le combustible strictement nécessaire.
27, Rue Carnot, Tourcoing

MOUVAUX

INTERDICTION DE CIRCULATION. — La circulation des voitures sur le chemin de grande communication n° 9, entre l'origine de la section pavée et le chemin de grande communication n° 51, sur le territoire de la commune de Mouvaux, est interdite du 30 mai au 30 juin, en raison des travaux de réfection de la chaussée pavée.

Pendant cette interdiction, la circulation des véhicules se fera par les chemins de grande communication n° 51 et 165.

VACCINATIONS ANTIVARIOLIQUES. — Séances gratuites aujourd'hui, de 9 h. 30 à 10 h. 30, à l'Hospice Civil et demain lundi, de 15 à 16 h.

SECOURS AUX CHOMEURS. — Des collecteurs mandatés par le Comité d'Entr'Aide aux chômeurs, passeront à domicile cette semaine pour recevoir les dons en espèces et en nature au profit des chômeurs. La population mouvaloise ne fera certainement pas mentir sa réputation de générosité à toutes les belles causes et leur réservera son meilleur accueil.

Cette semaine encore, M. René Lefranc, conseiller municipal, a remis au président du Comité, 80 kilos de charcuterie, qui furent distribués aux chômeurs nécessiteux.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution des bons de denrée du mois de mai aux familles assistées du Bureau de bienfaisance aura lieu le mardi 31, rue de l'Hospice, de 9 à 11 h. Se munir de la carte rose.

A LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS. — En raison de l'élection sénatoriale du 12 juin, l'assemblée générale précédemment fixée à cette date est reportée au 26 juin, à 15 h. 30, à l'Hippodrome de Valenciennes. Les adhérents de Mouvaux qui ne pourront y assister et qui veulent participer à la tombola de présence doivent faire parvenir leur bulletin de vote à Valenciennes ou le remettre au délégué, 21, rue de Roubaix, à Mouvaux, sous enveloppe fermée portant le numéro de la carte du sociétaire. Une permanence se tiendra pour cet objet, à l'école, rue de Roubaix, dimanche 29 mai, de 11 à 12 h.

AMICALE DE L'ÉCOLE LIBRE DES GARÇONS « SAINT-GERMAIN ». — La commission prie tous les amicalistes d'assister à la messe qu'elle fait célébrer aujourd'hui, à 11 h. 30, en l'église Saint-Germain, à la mémoire de leur regretté camarade, Georges Truant. Assemblée au siège, rue Négrier. Insigne de rigueur.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'OLYMPIQUE MARCQUOIS

Les grandes fêtes organisées par l'Olympique Marcquois à l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation ont débuté hier soir par une retraite aux flambeaux donnée par la société de gymnastique « L'Espérance » et les Sapeurs-pompiers de Marcq. Les festivités continuent aujourd'hui selon le programme suivant:

Ce matin, réveil en fanfare par la clique de le gymnastique « La Renaissance ».

A 13 heures, place de l'Eglise, concert par l'harmonie « Les Amis Réunis » et la chorale « La Lyre Ouvrière ».

A 13 h. 30, au siège de l'O. M., banquet sous la présidence de M. Albert Bailly, maire de Marcq, et de M. Henri Jeoris, président de la Ligue du Nord.

A 14 h. 30, rue Nationale, rassemblement des sociétés, revue et défilé.

A 15 heures, match-lever de rideau entre le Racing-Club de Buisson et le Football-Club Marquette. Ce match est doté d'une coupe offerte par M. Michel Hennion, arbitre du district ferrien.

A 16 h. 30, pour la première fois à Marcq, se disputera un match international entre équipes de division d'honneur. L'Excelsior Athlétic-Club de Roubaix rencontrera le Royal Cercle Sportif Brugeois, plusieurs fois champion de Belgique.

A 19 heures, place de l'Eglise et rue Nationale, fête de gymnastique par les sociétés « L'Espérance » et « Le Renaissance ».

A 21 heures, cour Louiset, rue Montgolfier, bal populaire.

Les fêtes se termineront lundi par le Circuit cycliste de Marcq et une exhibition de lutte gréco-romaine et de lutte libre entre le Marcquois André Ghevaert, champion de France, et le champion polonais Drizmala.

Le Comité fait un pressant appel aux habitants pour qu'ils pavoisent leur demeure et arborent les drapeaux belge et français.

HALLUIN

Aujourd'hui, dimanche 29 mai :

Solennité de la Fête-Dieu.
Fête des Mères.
Pharmacien de service : M. Emile Grave, place de l'Eglise.
Etablissement de Bains-Douches, rue de Lille : ouvert de 8 à 12 h.
Bibliothèque Catholique, au Cercle St-Joseph, rue de Lille, 36 : ouverte de 10 h. 30 à midi.
Caisse d'Epargne, rez-de-chaussée de la Mairie : Fermée.
Foyer de la Paix, rue Emile-Zola : de 11 à 18 h., concert-apéritif.
Amicale des Anciens combattants : à 11 h., assemblée générale trimestrielle, au « Foyer de la Paix », 36, rue Emile-Zola.
Maison des Syndicats Libres, rue des Ecoles : de 11 à 13 h., concert-apéritif.
Familial-Ciné (Maison des Syndicats libres) : Séances à 15 h. 30 et à 19 h. Au programme : « La douceur d'aimer », « Il a le bras trop long ». Puis actualités mondiales, avec les funérailles de M. Doumer.
Anciens Militaires : à 17 heures, réunion mensuelle au siège, Café de la Mairie.
Anciens Frères d'Armes : à 17 heures, réunion mensuelle au local, « Foyer de la Paix », rue Emile-Zola.

LE CADEAU AUX MAMANS

Suivant la louable coutume, le groupe hallunois de la Fédération des familles nombreuses du Nord, à l'occasion de la Fête des mères, a fait distribuer samedi parmi les familles adhérentes à l'association et à l'intention de la maman, un magnifique gâteau de deux kilos.

Inutile de dire que ce gracieux cadeau fut bien accueilli.

Et c'est ainsi qu'un peu de joie a été procuré à 142 familles, en majeure partie familles de braves travailleurs.

UNE ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO sera ouverte sur le projet de lotissement présenté par M. Prosper Vanlerberghe, propriétaire, rue de la Gare, à Halluin.

Ce projet consiste en la division en neuf lots d'une parcelle de terre située rue de la Gare et portée au cadastre, section A, n°s 1489 et 1.488 p.

Les pièces de l'affaire seront déposées à la Mairie jusqu'au 4 juin 1932, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

M. Alfred Marot, rue du Moulin, à Halluin, est nommé commissaire-enquêteur et recevra en cette qualité, à la Mairie, le samedi 4 juin, de 11 h. 30 à midi, les déclarations des habitants sur le projet.

UN ACTE DE PROBITÉ. — Passant samedi matin rue de Lille, M. Julien Hermoud demeurant rue de l'Hôpital, a trouvé un sac à main renfermant différents objets, ainsi qu'une certaine somme d'argent. Le sac déposé au poste de police ne tarda pas à être réclamé par sa propriétaire, Mme Buyle, rue des Ecoles.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — A l'occasion de la Fête-Dieu, la Caisse d'Epargne ne fonctionnera pas aujourd'hui.

AU SYNDICAT D'INITIATIVE « LES AMIS D'HALLUIN ». — Mercredi prochain, à 20 h., réunion générale mensuelle, au local, « Foyer de la Paix », 36, rue Emile-Zola. En raison de l'importance de l'ordre du jour, tous les membres sont instamment priés d'assister à cette réunion.

CHEZ LES « JOYEUX ». — Demain lundi, à 19 h. 30, réunion générale, au local, Café de la Mairie, place de l'Eglise.

RONCQ

Aujourd'hui, dimanche 29 mai :

Solennité de la Fête-Dieu et Fête des mères.
Bibliothèque Catholique, Maison paroissiale, rue du Docteur-Dalsou : Prêt de livres, de 9 à 9 h. 20.
Secrétariat Populaire, 241, rue de Lille, Maison des Syndicats libres : Permanence de 9 à 11 h.
Processions : à Saint-Piat, procession après la grand'messe, célébrée à 10 h.; à Saint-Roch, après la grand'messe, célébrée à 9 h. 30.
Embusqués de l'Avant : de 10 à 11 h., permanence, Café Vandamme, rue de Lille.
Caisse d'Epargne, 276, rue de Lille : Fermée.
Anciens Militaires du Blanc-Four : Continuation du concours de tir au siège, Café Ludsous-Vermu, rue de Lille.

AVIS AUX COMMERÇANTS. — Les commerçants de la commune qui sont en possession de bons rouges émis par le Bureau de bienfaisance se sont priés de les rapporter à la Mairie, Bureau de bienfaisance, le lundi 30 mai, de 9 à 12 h.

LA CAISSE D'EPARGNE, à l'occasion de la Fête-Dieu, ne fonctionnera pas aujourd'hui dimanche.

CHEZ LES « ANCIENS MILITAIRES DU BANC-FOUR ». — On sait que la société d'anciens militaires du Blanc-Four a organisé comme les années précédentes, un concours de tir à la catapulte. Il est actuellement en cours, et attire chaque dimanche, au stand du Café Ludsous-Vermu, rue de Lille, de nombreux amateurs qui se livrent, avec ardeur, à leur sport favori.

Nous rappelons que le concours se clôturera le 5 juin prochain. C'est donc aujourd'hui qu'a lieu l'avant-dernière séance. Nul doute que les retardataires, en grand nombre, profiteront de cette journée pour faire aujourd'hui leur « carton ».

Rappelons que ce concours est doté de 1.000 fr. de prix. Le 1er prix consiste en une superbe bicyclette.

A LA « PHILHARMONIE ». — La société participera aujourd'hui au cortège organisé à l'occasion de la Fête nationale des mères. Les membres sont priés de se rassembler à 15 h. 30, au local, Café de la Tête d'Or, rue de Lille 224.

LINSELLES

LA FÊTE-DIEU

La solennité de la Fête-Dieu sera célébrée dans la paroisse de Linselles dimanches 29 mai et 5 juin par les processions traditionnelles.

Aujourd'hui la grand'messe sera chantée à 10 h. avec le concours de l'Harmonie municipale. Après la messe, la procession se formera autour de la place de la République. Elle suivra l'itinéraire suivant: rue du Maréchal-Foch, place de la Victoire, rue de Lille jusqu'à la Chapelle du Caillou, rue Castelnau jusqu'au Calvaire de la Navette d'Or, rues Pétain, Pasteur, place Jeanne d'Arc, rue Valentin-Boutry et place de la République; c'est en face de l'église que sera donnée la dernière bénédiction du Saint-Sacrement.

A la Jeunesse catholique

Les membres de la Jeunesse catholique sont priés de se rassembler immédiatement après la grand'messe autour de leur drapeau pour participer à la procession de la Fête-Dieu.

Vendredi prochain, fête du Sacré-Cœur, aura lieu la fête annuelle de la Jeunesse catholique et de la gymnastique St-Michel. Le matin, il y aura communion générale; le soir au salut chanté à 19 h. 30, M. l'abbé Dewitte, aumônier de la Fédération jociste de Lille donnera le sermon de circonstance.

CAISSE D'EPARGNE. — A l'occasion de la Fête-Dieu, il n'y aura pas de séance de caisse d'épargne aujourd'hui dimanche.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception du chiffre d'affaires sera lieu lundi, de 9 h. 30 à 11 h. 30, à la mairie.

BONDUES

Chez les « Anciens Militaires »

La société d'Anciens militaires de Bondues, l'une des plus anciennes de la région, possède une excellente « clique », qui lui fait honneur et que d'autres sociétés, beaucoup plus importantes, pourraient lui envier.

Cette clique vient d'être dotée d'un superbe fanion, don généreux de Mme Charles Barrois, femme du sympathique et dévoué président des Anciens militaires.

Ce nouveau fanion sera bénit solennellement aujourd'hui, au début de la grand'messe. Et il sera aussitôt inauguré, car à côté du drapeau de la société, il précédera les « Anciens militaires », qui, suivant une pieuse et louable tradition, participeront à la procession du Saint-Sacrement, qui aura lieu à l'issue de la grand'messe.

Deux vétérans de la « Cécilienne » à l'honneur

Deux membres de l'excellente chorale « La Cécilienne », de Bondues, parmi les plus fidèles et les plus dévoués, viennent d'être distingués par la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Cyrille Descamps-Deherripon, trésorier de la société, s'est vu décerner la médaille d'honneur, avec diplôme, pour 30 ans de présence; M. Paul Despinoy, membre de la Commission, obtient le diplôme d'honneur pour 20 années de présence.

Déjà M. Cyrille Descamps, dont on sait l'attachement à l'art musical, était titulaire, au titre de membre de l'Harmonie municipale, où il remplit les fonctions de sergent-major, de la Médaille d'honneur officielle des vieux musiciens et d'une autre médaille de la Fédération.

Nous adressons aux nouveaux décorés nos bien vives félicitations.

INTERRUPTION DE CIRCULATION AU TERRITOIRE DE MOUVAUX. — Conformément à un arrêté préfectoral, en date du 24 courant, relatif à la réfection de la chaussée pavée du chemin de grande communication n° 9, au territoire de Mouvaux, la circulation sera interrompue du 30 mai au 30 juin 1932 inclusivement sur le chemin de grande communication n° 51, au territoire de la commune de Mouvaux, pour l'exécution des travaux susmentionnés. Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera par les chemins de grande communication n°s 51 et 165.

ALLOCATIONS JOURNALIÈRES AUX FAMILLES DES MILITAIRES. — Les familles des jeunes gens incorporables en octobre prochain, qui se croiraient en situation de pouvoir bénéficier de l'allocation militaire, peuvent présenter leur demande à la mairie, à partir du 1er juillet prochain. Les demandeurs devront se munir du livret de famille, d'une quittance de loyer, d'un certificat du percepteur, attestant qu'ils paient ou non des contributions, des certificats de salaires des membres de la famille vivant avec l'appelé et s'il y a lieu de certificats médicaux.

PAS DE CAISSE D'EPARGNE. — A l'occasion de la solennité du Saint-Sacrement, la Caisse d'épargne ne fonctionnera pas aujourd'hui dimanche.

COMINES

Un homme était mort chez lui depuis près de deux mois

Incommodé depuis quelque temps par des odeurs nauséabondes, les habitants d'un baraquement Adrian, situé rue de la Poste, à Comines, en cherchèrent les raisons. Or, depuis un certain temps, M. Désiré Villers, journalier, 54 ans, n'avait pas reparu à son domicile; cela lui arrivait d'ailleurs assez souvent de quitter la localité pendant plusieurs mois.

Une voisine s'approchant par hasard de la fenêtre du logement de Villers sembla, samedi après-midi, apercevoir une forme humaine recroquevillée sur un grabat. Elle alerta immédiatement la gendarmerie et M. Deramaux, chef de brigade, accompagné de M. Maurice Delporte, adjoint au maire et de M. le docteur Dessain entrèrent dans le logement dont la serrure avait été au préalable forcée par un serrurier, requis à cet effet.

Ils se trouvèrent alors en présence d'un cadavre en complet état de putréfaction. Après les constatations d'usage, M. le docteur Dessain délivra le permis d'inhumer. Le décès semble remonter à plus de deux mois.

Notons que l'intéressé aurait été vu pour la dernière fois le 21 mars et était en complet état d'ébriété.

Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital de Comines.

WERVICQ-SUD

A la Chorale « Les Vrais Amis »

En prévision de l'inauguration prochaine du monument élevé sur la Place à la mémoire des enfants de Wervicq morts pour la France, la chorale « Les Vrais Amis » a mis à l'étude l'Hymne aux morts, qu'elle exécutera ce jour-là avec le concours de la Musique municipale.

Afin de donner à cette exécution toute la solennité possible et rendre un éclatant hommage aux chers disparus, la Commission de la chorale adresse un chaleureux appel à tous les Wervicquois, amateurs de chant, pour qu'en cette circonstance ils viennent renforcer les rangs des choristes. Elle les invite aux répétitions qui ont lieu le lundi à 20 h., au local, Café du Coin, les assurant que le meilleur accueil leur est réservé et les remercie à l'avance pour leur bienveillant concours.

LILLE

A la Faculté de Droit

M. Jean Dervaux, de Boulogne, de l'Ecole des Sciences sociales et politiques de Lille, a soutenu le 10 mai 1932 un mémoire sur « La situation présente de la pêche et sa transformation par les procédés de congélation à bord.

A la suite de cette soutenance, il a obtenu le diplôme supérieur de l'école.

Nos félicitations.

La noyée du pont du Petit-Paradis est identifiée

La femme qui fut trouvée noyée, vendredi, vers 14 h., au pont du Petit-Paradis, a été identifiée samedi matin. Il s'agit de Mlle Albertine Moreau, née à Lille, le 6 mai 1914, employée, disparue depuis quelque temps et demeurant 351, rue de Rouges-Barres, à Marcq-en-Barœul.

PLUS BESOIN DE BANDAGES GÊNANTS POUR EMPÊCHER LES HERNIES DE SORTIR

Toute personne atteinte de hernie doit, dans son intérêt, se faire envoyer la documentation complète du nouveau procédé d'obturation du Docteur Livet-Garigue, de la Faculté de Médecine de Paris. En effet, ce réel progrès herniaire permet désormais de localiser d'une façon absolue toutes les hernies réductibles, même les plus grosses et cela sans obliger les hernieux à subir, comme par le passé, la gêne des anciens bandages. Cette découverte étant de la plus grande utilité à tous les hernieux, la présente offre est entièrement gratuite et n'oblige à aucun achat. L'envoi est fait franco à domicile, discrètement, sans aucune marque extérieure. Les lecteurs ne doivent donc pas hésiter à envoyer de suite leur nom et adresse, lisiblement écrits, à l'INSTITUT ORTHOPÉDIQUE DE PARIS (division 77), rue Eugène-Carrière, 7 bis, à Paris. 29283d

NORD

Une affaire d'exportation illicite va être évoquée devant le tribunal d'Avesnes

Le mardi 31 mai, viendra devant le tribunal d'Avesnes, une importante affaire d'exportation illicite qui fut découverte à Jeumont en octobre 1928.

Le service des douanes de Jeumont constatait à cette époque qu'un wagon de ferrailles prohibées à la sortie, déclaré pour dix tonnes, en contenait trente; cette constatation l'amena à rechercher si les wagons contenant des mêmes marchandises et déclarées auparavant n'avaient pas fait l'objet d'une même diminution de poids. On consulta les lettres de voiture et les avis d'expédition de la gare et le pot aux roses fut découvert. A la suite de cette enquête, l'Administration des Douanes déposa une plainte au Parquet d'Avesnes et une information fut ouverte contre divers négociants exportateurs.

Cette affaire fit grand bruit dans la région; l'enquête judiciaire fut longue et laborieuse et ne put finalement établir que les expéditeurs avaient sciemment trempé dans les manœuvres de faux poids. Par contre, M. Pierre Devroye, transitaire à Jeumont, fut finalement convaincu d'avoir, sans doute dans le but de compléter à ses clients, diminué le poids de cent vingt wagons qu'il avait déclarés en douane en 1927-1928 et, en outre, déclaré faussement pour la Belgique un convoi de dix-huit wagons de ferrailles qu'il expédiait en réalité à une firme allemande de Dumeldorf.

L'Administration des douanes réclame plus de 3 millions pour le préjudice qui lui a été causé.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

Audience du samedi 28 mai

Présidence de M. Leclercq, vice-président

Vol d'une poule à Lys-les-Lannoy. — A la ferme Tiberghien, dans la nuit du 24 au 25 avril, une poule a été volée par Maurice Delcourt, 26 ans, journalier. Une jeune homme âgé de 17 ans, qui l'accompagnait, a réussi à la peu en la cachant sous son veston, et ne l'a lâchée qu'à l'arrivée d'un douanier, qui l'a effrayée. Les deux camarades sont condamnés à deux mois d'emprisonnement, mais le plus jeune obtient le sursis.

Une série de vols à Roubaix et Tourcoing. — La police avait recherché vainement l'auteur d'une série de vols commis à Roubaix et à Tourcoing depuis 1929, quand une dame Charpentier, née Elsa Cayeye, vint déclarer que son mari était le coupable. On arrêta ce dernier, qui nia les faits, mais qui fut formellement reconnu par certains des plaignants, chez qui il s'était présenté sous un prétexte ratacieux pour avoir accès dans la maison. Le tribunal a acquitté Charpentier pour le vol de 6.000 fr. commis le 1er janvier 1929, chez M. Leghis, à Tourcoing, et pour le vol de 5.500 fr. commis le 14 janvier 1929, chez Mme Verfaille, à Tourcoing. Mais il l'a condamné à deux ans d'emprisonnement pour avoir volé 2.000 fr. le 2 décembre 1930, chez M. Bayart, à Roubaix, et 6.360 fr. belges et 1.670 fr. français, le 22 novembre 1931 chez M. Paul Heusaux, à Tourcoing, ainsi que pour une tentative de vol commis en août 1931, chez M. Dubardyn, à Roubaix. Quant à la dame Charpentier, poursuivie pour recel des sommes volées chez Leghis et Verfaille, elle a été acquittée par défaut.

Un accident d'automobile, à Roubaix. — Au carrefour de la rue du Fresnoy et du boulevard Hassebroucq, le 6 mars 1932, une automobile conduite par M. Emile Desobbin, négociant à Tourcoing, a heurté un piéton, Gustave Piele, âgé de 77 ans, qui longeait sur le boulevard une file de voitures en stationnement et qui fut atteint d'une fracture du péroné droit. Poursuivi pour blessures involontaires, M. Desobbin a été condamné à 25 fr. d'amende avec sursis et 5 fr. d'amende, ainsi qu'à 2.500 fr. de dommages-intérêts.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du samedi 28 mai

Epilogue d'une mauvaise farce à l'Hippodrome lillois

On se souvient des menus incidents survenus à l'Hippodrome de Lille à l'occasion d'une manifestation du Parti démocrate populaire qui devait assister le ministre des Pensions, M. Champetier de Ribes.

Avant la séance, quelques jeunes gens de l'Action française avaient mis dans des sachets des produits destinés à empoisonner la salle. Simples « moqueurs » ou dangereux malfaiteurs, ils disent les uns; « substances toxiques », soutiennent les autres. Et, comme preuve de cette dernière affirmation, on cita le cas d'un employé de la salle, M. Emile Carlier, qui avait été incommodé par les émanations des produits utilisés.

Mais M. Carlier, négligeant de faire constater son indisposition et le Parquet s'abstenant de faire rechercher la nature des substances toxiques incriminées.

La police cependant crut reconnaître parmi les coupables, M. Eugène Fritsch, de Marcq-en-Baroeul, qui fut poursuivi pour « émission de gaz lacrymogènes ».

L'inculpé protesta de son innocence en affirmant qu'il ne se trouvait pas à Lille, le jour de l'incident.

Sur appel du Parquet général, l'affaire est revenue devant la Cour l'avant-veille de la Pentecôte.

M. l'avocat général Firmin soutint la prévention en requérant une condamnation afin d'assurer la liberté des réunions publiques.

Me Brackers-d'Hugo défendit avec humour la jeune camelot du roi. « Ces gaz lacrymogènes n'étaient que de l'eau, mon bon ! »

Enfin, hier, la Cour a rendu son arrêt.

Elle acquitte Fritsch du chef d'administration de substances toxiques, mais elle retient le fait de violences ou voies de fait exercées contre Carlier.

En conséquence, l'inculpé est condamné à un mois de prison.

Le cas d'un vérificateur des contributions indirectes, à Valenciennes. — Arthur Dreumont, commis à la perception des taxes sur les spectacles, à Valenciennes, est accusé d'avoir détourné certaines sommes encaissées par lui, notamment 1.735 fr. 75 versés par le tenancier de cinéma Bertelotti.

Un incendie survenu à point dans les bureaux du receveur avait détruit les pièces comptables, le quittancier, qui conservaient le vérificateur.

Aussi, faute de preuves, le tribunal de Valenciennes acquitte Dreumont.

La Cour estime le fonctionnaire coupable du détournement de la somme de 1.735 fr. du préjudice du trésor. Dreumont est condamné à trois ans de prison et 3.000 fr. d'amende. Il est en outre, déclaré incapable à jamais d'exercer aucune fonction publique.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — Institut Turgot. — A la suite des examens subis à l'école les 25, 26 et 27 mai, les élèves dont les noms suivent ont été jugés dignes de figurer sur la liste de proposition pour l'attribution d'une bourse nationale :

Troisième série commerciale. — Pierre Liagre, Marcel Flenbayx, Roger Hanekens.

Quatrième série commerciale. — Roger Delattre.

Troisième série industrielle. — André Degeyter, Robert Leccrq, Léon Laurent, Francis Dargery, René Cohin, Louis Verhaegen, Jean Dupont, Raymond Bonte.

Quatrième série industrielle. — Eugène Dujardin, Jacques Dhavelons.

LILLE. — Examens d'instruction religieuse. — Sessions de jeunes filles. — Brevet supérieur. — Mlles Anne-Marie Morte, Cécile Wambergue, Marie-France Lestienne, Agnès Lemon, Anne Dubly, sont admissibles aux épreuves orales, lundi matin, 30 mai, à 9 h. 30 (Bonsecours).

Certificat supérieur d'apologétique. — Mlles Agnès Loridan, Anne Deconinck, Thérèse Delattre, Cécile Dufour, Marie Faure, sont admissibles aux épreuves orales, 30 mai, à 9 h. 30.

Brevet supérieur. — Mlles Jeanne-Marie Cousin et Jeanne-Marie Verschaeve sont admissibles aux épreuves orales le 30 mai, à 9 h. 30, à la Centrale des Œuvres.

Certificat supérieur d'apologétique. — Mlles Antoinette Bernard, Marthe Cappelle, Berthe Descamps, Denise Dalle, Paule Dresselz, Marie-Agnès Lalaine, Jeanne-Marie Dussart, Marie-Paule Lefebvre, Agnès Leroux, Catherine Lebebvre, Monique Lessy, Geneviève Surmont, Françoise Venum, Suzanne Théry, Geneviève Watine, sont admissibles épreuves orales le 30 mai, à la Centrale des Œuvres, à 9 h.

Certificat d'histoire écriture sainte. — Mlle Marie-Joseph Legatte est admissible, épreuves orales, lundi matin, Centrale des Œuvres, à 9 h.

Brevet élémentaire. — Mlles Marie de Baillencourt, Elisabeth Boca, Suzanne Garette, Françoise Cairy, Thérèse Carrol, Solange Decoster, Monique Mullier, Geneviève Plat, Cécile Tiberghien, Agnès Wibaux, Gabrielle Boosmans, Bernadette Vandevelde, Marie Desmerquest, Monique Drouleers, Françoise Duteur, Bernadette Lefebvre, Geneviève Lehembre, Marie-France Leman, Bernadette Osmenoux, Thérèse Poufet, Jeanne-Marie Vial, Jeanne Leleux, Anne-Marie Lemerre, sont admissibles, épreuves orales, lundi à 2 h.

Mlles Geneviève Belmbbel, Marie-Thérèse Bilot, Henriette Boke, Françoise Chauvet, Marguerite-Marie Dassonville, Françoise Derville, Françoise Brouvert, Bernadette Bigot, Suzanne Cedron, Andrée Cornavin, Agnès Despres, Edith Decroix, Elisabeth Davir, Suzanne Delessille, Bernadette Dupont, Lucie Dumortier, Françoise Danel, Geneviève Destombes, Marie Doequin, Thérèse Desmarécaux, Odette Fumois, Jeannine Jacob, Thérèse Legrand, Marie Lepée, Christiane Legrand, Claude Masquelier, Francine Meuret, Marie-Paule Pajot, Geneviève Mutteau, Thérèse Benaghe, Marie-Louise Thariez, Thérèse de Thy, Marie-Thérèse Vandermeersch, Marthe Wibaux, Jeanne Verbruyhe, Lucienne Flauw, Louise Fourny, Monique Ferrant, Marie-Louise Ghesquier, Gerlinde Grioreux, Odette Grodde, Geneviève Herrent, Anne-Marie Huet, Françoise Jourdain, Jeanne Lapierre, Marie-Louise Leeru, Henriette Lefebvre, Anne-Marie Masquelier, Suzanne Marchal, Geneviève Merchant, Thérèse De Place, Marie-Henriette Serre, Edith Soulary, Françoise Thellier, Thérèse Vesters, Colette Vanduyck, Jeanne Montaigne, sont admissibles aux épreuves orales, mardi 31 mai, à 9 h., à la Centrale des Œuvres.

Brevet élémentaire. — Mlles Ginette Coquempot, Henriette Circlaeys, Jeanne Devienne, Jeanne Dumont, Marguerite Verhaeke, sont admissibles aux épreuves orales, le lundi 6 juin, à Dunkerque, à 10 h.

Les résultats pour les examens de jeunes gens seront publiés le mercredi 1er juin.

N'oublies pas, MESDAMES, que la
- MAISON R. LOYER -
42, Rue du Chemin-de-Fer — ROUBAIX
MESURES Hommes à 280 et 330 fr.
Fait aussi aux mêmes prix, vos Tailleurs et Manteaux. 29323d

Concerts et Spectacles

La « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

ROUBAIX. — Au Casino, cette semaine, le programme a, dès la première soirée de vendredi, attiré la grande foule. Cette affluence était méritée par la haute tenue d'une présentation où le seul nom de Grock est à lui seul d'un attrait suffisant.

Cependant, avant de voir entrer en scène le fameux clown à la renommée mondiale, les spectateurs ont eu le loisir d'applaudir de remarquables artistes de la troupe du grand comique, qui semble leur avoir insufflé son esprit.

Le Trio Gions, dans un numéro de placide acrobatie, fait montre des meilleures qualités comiques. Il y a rarement plus d'adresse et de tranquille maîtrise de soi que dans les exercices du jongleur Hocado et de son habile partenaire, Léon Rogée, avec un humour imperturbable, imité ensuite bon nombre d'instruments, témoignant dans son numéro d'un remarquable talent, salué comme il convient. Agar Young, le cheval indomptable, égaye l'assistance par son humeur étrange qui s'apparente si facilement au caractère des humains. Les Mac Donald épuisent la série des acrobaties burlesques.

Les Fatma et Fatma se livrent à des exercices de contorsion inouïs et enfin le rideau se lève sur l'inénarrable et tant attendu Grock.

Dès lors, pendant une heure, en compagnie de son partenaire, Geo Lolé, le clown de génie qu'est Grock livrera au spectateur amusé toute la gamme de ses prodigieuses pitreries, de ses